

Compte rendu du Comité Technique Local du 1^{er} juillet 2016

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/56>

Page Facebook

Ordre du jour

- 1- Approbation du PV du CTL du 29 mars 2016 (pour avis)
- 2- Point d'actualité sur l'évolution du réseau et des missions
- Transfert de l'enregistrement du SIE Lorient Nord au SPF de Vannes ; Transfert du service Dépenses de l'Etat à la DRFiP 35 ; Evolution de la mission domaniale
- 3- Rapport d'activité 2015
- 4- Bilan formation professionnelle 2015 et programme 2016 (pour avis)
- 5- Bilan du contrôle interne 2015 et programmation 2016
- 6- Bilan ERD 2015
- 7- Conditions de vie au travail : TBVS et PAP 2016
- 8- Mouvement des géomètres
- 9- Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Vannes Ménimur (pour avis)
- 10- Questions diverses

Avec Solidaires et Fo, la CGT avait boycotté la 1^{ère} convocation du CTL du 28 juin, considérant que nous ne pouvions pas siéger pendant une journée d'actions et de mobilisations contre la loi Travail. La CFDT n'a également pas siégé.

Nous avons également tenu à préciser au Directeur (suite à une réflexion) qu'il était notre interlocuteur dans le département, ce qui donc ne nous empêche pas de réclamer des emplois comme le font nos organisations syndicales nationales à leur niveau.

Ce CTL était donc réuni en 2^{ème} convocation, toutes les OS étaient présentes.

1- Approbation du PV du CTL du 29 mars 2016 (pour avis)

Le PV a été approuvé à l'unanimité des organisations syndicales.

2- Point d'actualité sur l'évolution du réseau et des missions

*Transfert du service enregistrement du SIE Lorient nord vers le SPF de Vannes

Le service de l'enregistrement est réparti sur 2 services intégrés dans les SIE de Lorient Nord et de Vannes Golfe. Le schéma national s'oriente vers une réforme aboutissant à 1 SPF/ Pôle enregistrement unique par département.

L'objectif de la Direction était de maintenir 2 pôles équilibrés à Lorient et à Vannes.

Concomitamment à la fusion effective des 2 SPF de Lorient, il était donc proposé la création de 2 SPFE dans le département. **La Direction Générale a refusé.**

Elle justifie sa décision par le trop faible nombre d'agents sur le service enregistrement de Lorient. Elle n'a pas accepté non plus un SDE à Vannes, car il n'y a pas, non plus, assez d'agents.

Il n'y aura donc qu'un pôle enregistrement dans le département !

Nous avons beaucoup insisté auprès de la Direction pour savoir si le maintien du SPF de Lorient était acquis, elle nous a répondu que oui mais pour combien de temps, impossible de le savoir.

Pour justifier ses réorganisations, la Direction emploie à chaque fois un terme qui nous heurte : « une plus grande **professionnalisation** des agents » ! C'est choquant, à croire que les équipes actuelles sont des amateurs !!!

A l'issue des débats, les élus CGT ont déclaré que **la notion de service public était complètement absente des discussions**. L'enregistrement de Lorient reçoit énormément d'usagers, qui devront donc se déplacer à Vannes à compter du 1/9/2017, c'est une aberration totale et un véritable recul du service public de proximité.

Ce regroupement de services a aussi un impact sur les cadres A+ : indiciarisation à la hausse pour Vannes, à la baisse pour le SIE Lorient Nord.

Le périmètre de transfert des agents de l'enregistrement sera examiné en groupe de travail. Après avoir insisté, la Direction nous a confirmé que des agents seraient invités au GT.

À l'instar du combat que nous menons contre la fermeture des trésoreries, nous discuterons avec l'intersyndicale des formes d'action et de mobilisation que nous pourrions mener contre la concentration de la mission enregistrement.

***Transfert du service Dépenses de l'État à la DRFiP 35**

Cette commande vient de la DG et a été brutale. Seule la date de transfert de la mission a été communiquée : le 1/1/2017.

1 inspecteur et 6 contrôleurs sont concernés.

Le service produits divers et le service de la comptabilité sont impactés par cette annonce.

Aucun document de travail n'était fourni.

***Evolution de la mission domaniale**

Une nouvelle organisation est mise en place avec la création de la Direction de l'immobilier de l'État.

Un pôle supra-départemental pour les dossiers complexes et la gestion courante en local (front office/back office). Un relèvement des seuils de consultation du Domaine est envisagé, ce qui pénalisera les collectivités locales.

Les responsabilités de RPIE et de chef des Domaines sont fusionnées dans le département.

Pour ce point à l'ordre du jour, très peu d'informations encore. Un groupe de travail national se tenait le 30 juin.

3- Rapport d'activité 2015 de la DDFiP Morbihan

Comme chaque année, le rapport d'activité de la Direction est à l'ordre du jour.

C'est un document très intéressant qui fournit des informations chiffrées et relate l'activité de tous les services de la DDFiP.

2 focus sur les missions, présentés par 2 chefs de service : la dématérialisation dans les SPF et la comptabilité à la division État.

Quelques données chiffrées :

Le personnel

> 222 A, 438 B et 294 C soit 954 agents au total (effectif théorique)

> Les effectifs rémunérés s'élèvent à 992 agents soit, en dehors des congés longue durée :

- 139 agents exerçant à la Direction (dont 70 A, 39 B et 39 C)
- 821 agents affectés dans les services territoriaux (162 A, 389 B et 270 C)
- 26 agents affectés en équipe de renfort (2 A, 18 B et 6 C)

Moyenne d'âge : 50 ans et 10 mois pour les hommes et 51 ans et 6 mois pour les femmes.

Le pourcentage de femmes est de 61,46 %.

200 agents bénéficient du travail à temps partiel, représentant 20,2 % de l'effectif rémunéré.

L'absentéisme pour motifs individuels (congés longue maladie, maladie ordinaire, formation, concours) a atteint 20 334 jours en 2015, soit l'équivalent de 90 ETP (en baisse de 8 % entre 2014 et 2015).

Nous avons évoqué la situation des **brigades de vérifications** avec le départ prochain de l'agent chargé entre autres du suivi des mises en recouvrement.

La Direction nous a informé de l'affectation d'un contrôleur à Jérôme d'Arradon pour épauler les brigades.

À propos des **SIE**, la CGT a souhaité re-parler de l'organisation en **mode intégré**.

En rappelant d'abord que les agents du SIE Lorient nord n'étaient pas du tout volontaires pour être « préfigurateur ».

Les services en mode intégré aujourd'hui sont les SIE Vannes Golfe, Auray, Lorient Nord et Lorient Sud.

Une réflexion est en cours concernant les SIE de Pontivy et Ploërmel. La mise en place d'un pôle transverse mutualisé est à l'étude.

La CGT a de nouveau réclamé un bilan sur cette nouvelle organisation, la Direction l'a acté. Un bilan vient d'être réalisé au niveau national.

Quel que soit le service, vos élus ont exigé que la Direction tienne compte des préconisations des psychologues du travail qui sont intervenus à 2 reprises dans le Morbihan. A savoir, principalement, une stabilité organisationnelle, garder l'intérêt du travail et écouter les agents qui sont experts de leurs missions.

La Direction a essayé de nous faire passer pour des archaïques. Pour nous, le progrès social c'est aussi permettre aux agents de travailler dans les meilleures conditions possibles. Il faut tenir compte des êtres humains et les écouter, afin de limiter au maximum les RPS.

Cela semble être une préoccupation pour la Direction en CHSCT mais pas en CTL.

Et surtout, stopper les restructurations et les suppressions d'emplois !

4- Bilan formation professionnelle 2015 et programme 2016 (pour avis)

En 2015, la formation continue, la préparation aux concours et la formation initiale ont fortement baissé notamment parce qu'il n'y a pas eu de formation déontologie ni discrimination.

Un point essentiel : la mise en place de formations et d'un parcours pour les agents qui ont changé de filière. Très peu d'agents n'ont pas bénéficié de la formation au cours des trois dernières années.

Le développement de la e-formation a également été un point marquant de l'année 2015. L'approche a un peu évolué : la e-formation est déployée en complément des stages présentiels pour présenter les pré-requis.

Le déploiement de RSP forcé nécessitera de former beaucoup d'agents au niveau local.

La formation **RPS** n'est toujours pas déclinée car il n'y a pas de formateur dans le département. Le CHSCT a dû prendre le relais et financer cette formation.

Une précision : les agents peuvent s'inscrire aux préparations aux concours 2 années. Il reste la possibilité ensuite de s'inscrire en candidat libre.

Si vous voulez intégrer l'équipe locale de formation, il faut en faire directement la demande auprès de la formation professionnelle ou passer par l'intermédiaire de votre chef de service au moment de l'entretien, par exemple.

L'ensemble des élus s'est abstenu sur le plan de formation 2016.

5- Bilan du contrôle interne 2015 et programmation 2016

Mme ETIENNE nous a présenté ce document.

La Direction nous a dit vouloir utiliser les audits et ses conclusions de « manière intelligente ».

6- Bilan de l'ERD 2015 et point d'étape

À compter du 1^{er} septembre 2015, la gestion des équipes départementales de renfort a été unifiée. L'organisation de l'équipe de l'ex-filière GP a été étendue aux EDRA (ex-filière fiscale). La mobilité de ces agents est mise en œuvre de manière progressive.

20 services sur 27 ont été aidés en GP. En filière fiscale, le SIP Lorient Sud, le SIE Vannes Remparts et le SIE Pontivy sont les principaux bénéficiaires.

L'équipe est composée de 25 personnes, 1 emploi d'inspecteur n'est pas encore pourvu.

Cette équipe ne devrait intervenir que suite à des événements « exceptionnels » comme les congés maladie, elle sert de plus en plus à renforcer des services qui connaissent des problèmes d'effectifs ou des vacances de postes.

7-Conditions de vie au travail : TBVS et PAP 2016

Le TBVS est un outil, intéressant certes, mais un outil.

La DGFIP a multiplié les thermomètres mais le « malade » n'est toujours pas soigné pour autant.

Les indicateurs ne sont pas complètement pertinents et ne sont pas tout. Il y a besoin d'observation et de présence dans les services pour « détecter » les collègues et/ou les services en difficulté.

La formation RPS a été éclairante à ce sujet : l'isolement, une agressivité inhabituelle, l'isolement sont d'autant d'éléments supplémentaires qui ne sont pas mesurables.

Quelques éléments issus du TBVS- Tableau de bord de veille sociale- (par rapport à 2014) :

- Le nombre de jours de congés ordinaires de maladie augmente
- Le nombre d'agents en congés longue maladie (> à 6 mois) augmente
- Le nombre de fiches de prévention du risque psychosocial augmente
- Le nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en CET diminue légèrement
- Le nombre des écrêtements des horaires variables, ainsi que le volume, diminue
- Le nombre de signalements de violences physiques ou verbales d'origine externe augmente
- Le taux de recours en CAPL à l'entretien professionnel au niveau local diminue

Quant au plan annuel de prévention, c'était une simple présentation faite en CTL. Il a pour objectif de traiter les priorités qui peuvent être mises en place dans l'année. Pour plus de détail, nous vous renvoyons au compte rendu du dernier CHSCT.

M. FERTIL sera le prochain assistant de prévention suite au départ d'Erwan HAUTIN.

8-Mouvement des géomètres

1 arrivée sur Auray suite à un départ à la retraite.

9-Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Vannes Ménimur (pour avis)

Sur proposition de la responsable du service du personnel et du pôle gestion publique, le chef de service et les agents ont souhaité modifier les horaires d'ouverture du poste. L'amplitude n'est plus que de 24h par semaine au lieu de 27.

Les organisations syndicales ont unanimement voté contre, tout en précisant qu'elles comprenaient la demande des collègues.

8- Questions diverses

-Les élus CGT ont demandé à la Direction si l'**accueil sur rendez-vous dans les SIE** serait généralisé. Elle nous a répondu qu'il ne le serait pas d'ici la fin de l'année. À surveiller pour 2017.

-Trésorerie d'Allaire

La Direction s'oriente vers un transfert du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Vannes Remparts. Elle n'a pas besoin de la signature du Ministre pour le faire.

-Trésorerie de Le Palais

Déclaration du Directeur : « le poste va fermer un jour, c'est sûr ». Les élus, que nous avons rencontrés récemment, vont apprécier !

À noter que les délibérations des conseils municipaux se multiplient contre les fermetures et les restructurations.

-Trésoreries et gestion hospitalière

La ministre souhaite créer des groupements hospitaliers, des fusions juridiques sont opérées qui auront un impact sur le réseau, comme pour l'évolution de l'intercommunalité. C'est surtout un prétexte pour la DG.

Une première mesure a été prise : le transfert de la gestion de l'hôpital de Quimperlé à Lorient Hôpitaux au 1/1/2018.

Vos élus CGT au CTL : Patricia RETIF, Christophe RISSEL, Ludovic GUIBOUD, Stéphane GALLAIS

Expert : Mickaël MOREAU